



DEMANDE D'EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

(bulletin n°3)

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

N° 10071*14

Vous pouvez effectuer votre demande :

- sur le site Internet du Casier judiciaire national : casier-judiciaire.justice.gouv.fr
 - par courrier (réponse sous 2 semaines), en adressant ce formulaire à l'adresse suivante :
Casier judiciaire national - 44317 NANTES CEDEX 3
La copie d'une pièce d'identité est obligatoire pour les personnes nées hors de France.

Cas particulier : Si vous êtes né(e) à Wallis et Futuna, en Nouvelle Calédonie ou en Polynésie française, vous devez adresser votre demande au greffe du tribunal dont dépend votre lieu de naissance.

Le bulletin n° 3 du casier judiciaire ne peut être demandé que par la personne qu'il concerne ou son représentant légal s'il s'agit d'un mineur ou d'un majeur sous tutelle. Il ne peut en aucun cas être délivré à un tiers, sous peine de 7 500 euros d'amende (articles R. 82, 777 et 781 du Code de procédure pénale).

Remplissez toutes les rubriques en caractères d'imprimerie

► VOTRE ETAT CIVIL

Nom _____

Prénom(s) _____

Nom d'usage
(ex : nom marital) _____

Né(e) le _____ Sexe _____ Masculin _____ Féminin _____

À _____ Arrondissement (Paris, Lyon) _____

N° département DOM TOM ou pays autre que France

Filiation _____

For more information about the study, please contact Dr. Michael J. Hwang at (310) 794-3000 or via email at mhwang@ucla.edu.

Nom de la mère _____ père _____

► VOTRE ADRESSE PERSONNELLE

N° et Voie

Code postal

Ville _____

Pays _____

NOMBRE D'EXTRAITS DEMANDÉS

Le _____

Signature du demandeur :

GRATUIT - Ne pas joindre d'enveloppe ou de timbre pour le retour